

Rapport moral et d'activité

Chers adhérents,

Notre assemblée générale annuelle se tient une nouvelle fois en visio -conférence, héritage des pratiques mises en place pendant la crise de la COVID 19.

Sur le fonctionnement de la Classe.

- Durant de nombreuses années, il avait été mis en avant un renforcement du comité directeur de la classe, organe décisionnel indispensable en matière de pilotage et d'animation de la Classe. C'est désormais chose faite puisque le CD est composé actuellement de 13 membres issus de plusieurs régions de France.
- Le collectif des entraîneurs reste également essentiel pour la pratique de nos équipages 420 en matière de formation et d'entraînement, de développement et de participation aux épreuves aussi bien nationales qu'internationales. Un grand merci à tous et en particuliers à René Baget, pierre angulaire au sein de ce collectif mais aussi véritable courroie de transmission indispensable avec la FFVOILE et notre comité directeur.
- Sur le budget de la classe je laisserai Vanessa, notre trésorière, présenter son rapport mais il convient de préciser que notre trésorerie n'appelle pas d'inquiétudes sur l'exercice budgétaire en cours et probablement sur les prochains. On notera néanmoins la volonté de la Classe de participer davantage à des actions en faveur du développement et de la communication avec l'arrivée prochaine d'un nouveau site internet (merci Cécile) et d'une présence plus accrue sur les réseaux sociaux. Ce site Web a vocation à relayer les informations et les actualités mais aussi à faciliter les gestes de nos adhérents notamment via un site de paiement en ligne pour les cotisations.
- Les statuts de l'association ont été « toilettés » avec l'intégration des nouveaux membres du CD, les changements de fonctions et une nouvelle adresse plus pérenne pour le siège social désormais domicilié au CDV 83 11 av GAMBETTA à la Seyne sur Mer. Merci à Christian pour son aide pour le siège social et à Vanessa pour les démarches administratives auprès de la Préfecture.

Sur le bilan 2021.

- Le nombre d'adhérents, post crise sanitaire (adhésion obligatoire à partir du niveau Grade 4), se situe autour de 140 soit une diminution par rapport aux années passées (pour mémoire 180 en 2019). La crise du Covid est peut-être une des explications sur cette baisse : certains jeunes se sont peut-être orientés vers d'autres disciplines sportives. A la crise du Covid va certainement succéder une crise économique qui risque d'impacter les familles : la voile sportive reste couteuse tant d'un point de vue des matériels et équipements que de la logistique (budget transport en hausse en lien avec le prix des carburants...).

- La répartition géographique des adhérents se situe comme suit :

- 15 % en Bretagne
- 9 % en IDF
- 13% en Normandie
- 10% en Pays de la Loire
- 8% en Auvergne Rhône Alpes
- 10% en Occitanie
- 1% en Nouvelle Aquitaine
- 34 % pour le Sud

- Le corolaire à cette diminution se traduit dans la participation aux épreuves semi nationales et nationales de la classe. Des actions de promotions auprès des séries minimales seront également à mettre en place.

- Les performances aux épreuves internationales ont été de très bon niveau en 2021 et la France s'est inscrite comme une nation qui pèse dans 420 sailing international :

- Monde Open Masculin mixte : Ange DELERCE/Timothée ROSSI médaille d'argent
- Monde Open Féminin : Apolline Benoit / Ambre Monnier médaille de bronze
- Europe U19 masculin mixte : Ange DELERCE/Timothée ROSSI médaille d'or
- Europe U17 masculin mixte : Colin POSTEL / Aristide DELIN médaille d'argent
- Europe U17 féminin : Lou DEVILLE/Emma PICOT médaille de bronze

Cette belle performance ne doit pas être traitée comme « un plafond » ou comme une performance difficile à égaler ou à améliorer. Notre sélection FRA 2022 est capable d'aller au-delà « Etre meilleur ne s'arrête jamais ! »

Cette performance est également à partager avec les entraîneurs, clubs et Pôle qui jouent un rôle déterminant.

- Les coûts imputables aux championnats internationaux ont été maîtrisés avec un budget de 1350 euros pour le Monde et 1300 euros pour l'Europe, étant entendu que ces 2 épreuves se sont déroulés en Italie avec des hébergements pas toujours bon marché ...

Sur les projets 2022.

- Les pistes de travail pour le développement de la pratique dans les différents bassins restent toujours d'actualité, ainsi que la pratique des seniors. Un groupe de travail devra prendre force et vigueur au sein de notre association pour générer un plan d'actions.

- Le règlement sportif doit être revu sur plusieurs points et intégrer plusieurs pistes :

- Suppression du National d'été
- Création d'une épreuve fixe annuelle fin mai – début juin.
- Revoir les modes de sélections en fonction des points précités
- Alternance nord –Sud en matière d'organisation de la « CIMA » sur différents
- Autres propositions en matière de stages coureurs...à suivre

Le travail est en cours.

- L'encadrement technique des équipes FRA aux championnats du monde et d'Europe reste un problème identifié. La géométrie des délégations avec une ouverture récente des quotas par la classe internationale nécessite au moins 3 entraîneurs pour l'Europe et 4 pour le Monde. Il conviendra de revenir à un volume des délégations en adéquation avec la disponibilité des entraîneurs sur ces 2 épreuves et en évitant un financement direct

- Pour mémoire le montant de l'adhésion a été fixé à 50 euros à partir de la saison sportive 2022 /2023.

- La classe a prévu de faire un petit évènementiel pour fêter les 60 ans de la classe (62 exactement !) au National d'automne à SOCOA

- Le nouveau site web devrait être opérationnel prochainement : les travaux de « restructuration et de relookage » du site ont été effectués via un prestataire privé et il reste à renseigner différentes rubriques pour finaliser définitivement l'opération

- Enfin un dossier partenaire est également en cours de montage et devrait aboutir prochainement avec pour objectif d'aller à la recherche d'équipementiers susceptibles de faire une remise aux adhérents de la Classe mais également (il faut y croire) formaliser un sponsoring avec un partenaire privé.

Didier ROSSI

Président
Antibes le 16 juin 2022